



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE
MONTPELLIER

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, session 2021, dans les académies de MONTPELLIER et TOULOUSE.

La Rectrice de la région Occitanie, Rectrice de l'académie de Montpellier, Chancelière des universités,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2021, dans les académies de MONTPELLIER et TOULOUSE :

Monsieur SALVAN Romain, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de classe normale, président, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.
Madame CADINOT Nathalie, professeure agrégée hors classe, vice-présidente, Lycée Jean François Champollion, Lattes.
Monsieur RUIZ Eric, technicien de recherche et de formation de classe normale, expert, Lycée Joffre, Montpellier.
Madame COMBES Christèle, professeure des universités de 1ère classe, Cirimat Ensiacet, Toulouse.
Madame LOMBARD Sylvie, professeure certifiée et assimilée hors classe, Lycée Pierre de Fermat, Toulouse.
Monsieur PEYROU Marc, professeur agrégé de classe normale, Collège de la Côte Radieuse, Canet-en-Roussillon.
Madame SERVY-VALENTAK Gaëlle, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Lycée Stéphane Hessel, Toulouse.
Monsieur MICHEL Eric, professeur certifié et assimilé de classe exceptionnelle, suppléant, Lycée Jules Guesde, Montpellier.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Montpellier, le

05 MAI 2021

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL